

Le point faible de ce système est qu'après avoir admis Dieu, il en rejette un des attributs essentiels. En effet, si la révélation est impossible, c'est que le pouvoir ou le vouloir manque à Dieu. Mais le pouvoir, il l'a, puisque vous le déclarez tout-puissant.

A-t-il le vouloir? Si vous répondez : oui, comment osez-vous affirmer qu'il n'a pas voulu faire et qu'il lui est impossible de faire ce qu'il peut faire?

Vous devez donc répondre non.—Mais s'il n'a pas le vouloir, s'il n'est pas libre, il est alors soumis à la fatalité, à la nécessité. . . Nous voilà donc en présence d'un monde éternel ; et le panthéisme, parent de l'athéisme, se dresse formidable devant nous.

ECOLE PROTESTANTE.

Le protestantisme admet la souveraineté de Dieu et la révélation de la loi divine. Son erreur consiste à méconnaître l'autorité de Dieu représentée par l'Eglise qu'il a établie et par le Souverain Pontife. En ce qui a trait aux libertés modernes, le protestantisme se confond à peu près dans le rationalisme ; il en vient sans doute à demander l'instruction religieuse dans les écoles, mais une instruction telle que l'entend le protestantisme.

Le principe de cette erreur est le refus de reconnaître l'institution divine de l'Eglise et du Pape et la persistance à ne pas vouloir admettre qu'ils puissent être les dépositaires de la révélation divine. Quel est le nombre des sacrements? Quelques protestants disent deux ; quelques autres, trois ; les uns, quatre, les autres cinq ; beaucoup même affirment qu'il n'en existe pas un seul. Pour être logique, le protestantisme doit admettre que la raison d'un homme vaut la raison d'un autre homme ; qu'à ce point de vue, tous sont rationalistes et que le christianisme n'est bon qu'en autant qu'il s'accorde avec la raison.

ECOLE LIBÉRALE CATHOLIQUE

Cette école admet la souveraineté de Dieu et la révélation ; jusque là, elle s'accorde donc avec le protestantisme. Elle fait cependant plus, et reconnaît en outre l'institution divine de l'Eglise et du Pape. Où se trouve donc l'erreur? En ce fait, qu'après avoir admis que l'Eglise peut légiférer en matières spirituelles, le libéralisme refuse de lui reconnaître toute action politique et sociale. Cette opposition de l'école libérale à l'action sociale de l'Eglise constitue, en quelque sorte, la négation doctrinale de la souveraineté de Dieu et de la révélation. Cette théorie provoque la séparation de l'Eglise et de l'Etat sur les questions de l'instruction publique, du mariage, des funérailles, etc., car pour résoudre ces questions conformément aux théories du libéralisme catholique qui refuse à l'Eglise tout pouvoir social, il faudrait admettre l'infériorité de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat. Cette théorie repose sur une fausse notion de la liberté.

D'après cette même école, l'Eglise serait une société incomplète, ce qui, en dogme aussi bien qu'en doctrine, est absolument faux.

Léon XIII déclare au contraire que l'Eglise, telle qu'instituée, est une société complète et qu'elle est investie de tous les pou-